

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC				Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de	Salle prévue	Date	
No :					
500-06-000802-161					Le 18 août 2020
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

Demanderesse		Procureur(s)	
Sopropharm		Me Raymond L'Abbé	
Représentée par	Présentes	raymond.labbe@ljt.ca	Présent
Madame Nycol Pageau-Goyette		Legault, Joly, Thiffault sncrl	
Mme Catherine Sévigny			

Demandeurs, personnes désignées		Procureur(s)	
Jacques Bourget		Me Raymond L'Abbé	
Pharmacie Jacques Bourget, pharmacien inc.		raymond.labbe@ljt.ca	
Gestion Jacques Bourget inc.		Legault, Joly, Thiffault sncrl	
Pharmacie Jacques Bourget et Serge Dupras, pharmaciens inc.	Présentes		Présent
4226623 Canada inc.			
Jacques Bourget et Nick Campanelli S.E.N.C.			
Représentée par			
Madame Nycol Pageau-Goyette			
Mme Catherine Sévigny			

Demanderesse (avocats conseils)		Procureur(s)	
Sopropharm		Me Patrick Ouellet	
Représentée par	Présentes	pouellet@woods.qc.ca	Présent
Madame Nycol Pageau-Goyette		Woods s.e.n.c.r.l.	
Mme Catherine Sévigny			

Défenderesse		Procureur(s)	
Le Groupe Jean-Coutu (PJC) inc.		Me Claude Marseille	
Représentée par		claudemarseille@blakes.com	
Me Simon Rivet	Présent	Me Ariane Bisailon	
		arianebisailon@blakes.com	Présents
		Me Maude Gérin-Lajoie	
		maudegerin-lajoie@blakes.com	
		Blake, Cassels & Graydon	
		S.E.N.C.R.L./s.r.l.	

Nature de la cause
Action collective

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)
XXX	Avis aux membres

Greffier(ière)	Interprète	Sténographe
Stéphanie Katia Wajnberg	_____	_____

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC				Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référé de	Salle prévue	Date	Le 18 août 2020
No :					
500-06-000802-161					
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

Audition AM :	Début 9:45	Fin 12:21	Audition PM :	Début	Fin
---------------	---------------	--------------	---------------	-------	-----

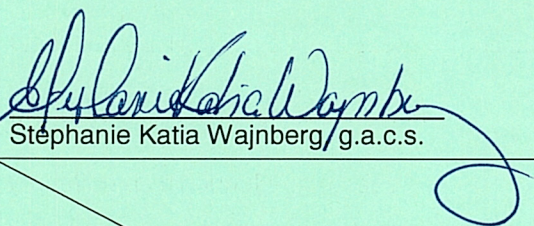
Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition La cause est prise en délibéré
---------------------------------------	----------------------------------------------------------

HEURE

- 9:45 **OUVERTURE DE L'AUDIATION**
Identification de la cause et des avocats
- 9:47 Le Tribunal s'adresse aux parties (Déclaration d'ouverture de l'audition virtuelle)
- 9:47 Me Marseille s'adresse aux Tribunal (témoignage de M. Pierre Maillé)
- 9:49 Échange entre le Tribunal et Me Marseille
- 9:49 Représentations de Me Marseille
- 9:52 Question du Tribunal à Me Marseille (mode de transmission des avis et délai nécessaire)
- 9:53 Échange entre le Tribunal, Me Marseille, Me Ouellet et Me L'Abbé
- 10:06 Question du Tribunal à Me Marseille (convention des honoraires des avocats en demande)
- 10:06 Échange entre le Tribunal et Me Marseille
- 10:36 Question du Tribunal à Me Marseille (clause de redevance)
- 10:36 Échange entre le Tribunal et Me Marseille
- 10:44 Question du Tribunal à Me Marseille (validité du contrat de franchise)
- 10:44 Me Marseille s'adresse au Tribunal
- 11:11 Question du Tribunal à Me Marseille (prématurité de l'argument)
- 11:13 Me Marseille s'adresse au Tribunal
- 11:18 Question du Tribunal à Me Marseille (article 576 C.p.c.)
- 11:20 **SUSPENSION DE L'AUDIENCE**
- 11:33 **REPRISE DE L'AUDIENCE**
- 11:33 Me Marseille s'adresse au Tribunal (délai d'un mois pour la transmission des avis)

CANADA		PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC				Chambre des actions collectives	
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référé de	Salle prévue	Date	Le 18 août 2020
No :					
500-06-000802-161					
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.					JT1698

- 11:34 Représentations de Me Ouellet
- 11:38 Question du Tribunal à Me Ouellet (causes d'action telles que formulées dans le projet de Groupe Jean Coutu (PJC) inc. (**GJC**))
- 11:38 Me Ouellet s'adresse au Tribunal
- 11:38 Question du Tribunal à Me Marseille (position de GJC)
- 11:39 Me Marseille s'adresse au Tribunal
- 12:06 Question du Tribunal aux parties
- 12:09 Échange entre le Tribunal, Me Marseille et Me L'Abbé
- 12:11 Réplique de Me Marseille
- 12:19 Me Ouellet s'adresse au Tribunal
- 12:20 Le Tribunal s'adresse aux parties (prochaines étapes)
- 12:21 **FIN DE L'AUDITION**



 Stéphanie Katia Wajnberg/g.a.c.s.